

## Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : 13  
Annonce No 10-139358  
Travaux

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Salon Etang de Berre-Durance.  
Correspondant : Mme Laure Colier, 281, boulevard Maréchal Foch B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence, tél. : 04-90-44-77-90, télécopieur : 04-90-44-77-99, courriel : laure.colier@agglopole-provence.org.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques, Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

**Objet du marché : travaux de serrurerie/feronnerie sur les déchèteries d'agglopole Provence.**

*Type de marché de travaux* : exécution.

*Lieu d'exécution* : les travaux sont à réaliser sur les déchèteries du territoire d'agglopole Provence, implantées sur les communes suivantes : -La Fare les Oliviers, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint Chamas et Salon de Provence.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

- Fourniture et pose de garde-corps règlementaires
- fourniture et pose d'une barrière pivotante de type forestière
- fourniture et pose d'un portail et d'un grillage

La description du matériel à fournir et poser est très détaillé dans le cahier des clauses particulières *Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : fourniture et pose garde corps de différentes forme et dimension l'ensemble : 747 pièces

Fourniture et pose d'une barrière pivotante de type forestière : 1 pièce

Fourniture et pose d'un portail coulissant de 1,5 m : 1 pièce

Fourniture et pose d'un grillage "simple torsion" : 25 pièces.

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

*Cautionnement et garanties exigés* : une retenue de garantie de 5,00 % sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une caution ou garantie à première demande.

En cas d'avance, le titulaire doit fournir une garantie à première demande d'un montant représentant les 100% du montant de l'avance.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : travaux, objet du présent marché, seront rémunérés dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et entièrement pris en charge par le budget de la Communauté d'agglomération "Agglopole Provence".

Le paiement se fera par virement administratif sous 30 jours à compter de la réception des factures ou demandes de paiement équivalentes.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 17 septembre 2010, à 17 heures.

*Autres renseignements* :

*Renseignements complémentaires* : - Durée du marché et délais d'exécution des travaux

Le marché prend effet à compter de sa notification.

Le délai d'exécution des travaux est de 6 mois. Ce délai d'exécution part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Il est fixé une période de préparation qui n'est pas comprise dans le délai d'exécution du marché. Sa durée est de un mois maximum à compter de la date de notification du marché.

- conditions relatives au marché :

1) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs : En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

2) Pas de possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

- critères d'attribution :

Au titre de la candidature :

1 - garanties et capacités techniques et financières

2 - références professionnelles

Pour cela et conformément à l'article 45 du Code des Marchés Publics, le candidat aura à produire :

\*Un Dc5 ou document équivalent dûment rempli et signé

\*Un DC 4 ou document équivalent dûment rempli et signé

Ces documents peuvent être téléchargés sur le site [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr)

Ces documents doivent permettre de s'assurer que le candidat est en règle par rapport à ses obligations sociales et fiscales et d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières.

- au titre de l'offre :

La Communauté d'agglomération a défini des critères de notation. Une note est accordée à chacun d'entre eux.

Le candidat sera choisi en fonction des critères suivants :

- critère 1 : Valeur technique (55 points)

- critère 2 : Prix (45 points)

Critère 1 : valeur technique - (55 points)

Il s'agit de vérifier que les candidats ont intégré les prescriptions minimales du cahier des charges et que les moyens humains, matériels et organisationnels proposés pour assurer cette mission sont suffisants.

La qualité technique de l'offre sera évaluée au regard des descriptions et éléments remis par le candidat, notamment dans le cadre de leur mémoire justificatif, en considérant pour chaque sous-critère suivant les points indiqués ci-après :

Chaque élément des sous-critères est affecté d'une note de :

0 : si les descriptions et éléments transmis par le candidat sont inexistantes,

1 : si les descriptions et éléments transmis par le candidat sont partiellement détaillés,

2 : si les descriptions et éléments transmis par le candidat sont précis et parfaitement détaillés.

Un coefficient est appliqué à ces notes selon l'importance du sous-critère pour donner le nombre de points.

Sous critère 1 :

La qualité du matériel proposé par le candidat pour assurer les travaux :

1a- garde corps fixe : coefficient 8 ; point maxi 16.

1b- garde corps amovible : coefficient 5 ; point maxi 10

1c- autres (barrière, portail, grillage) : coefficient 2,5 ; point maxi 5

Sous critère 2 :

Les moyens matériels et humains spécifiquement mis en œuvre pour l'exécution de cette mission : coefficient 7 ; point maxi 14

Sous critère 3 :

Les moyens utilisés pour sécuriser les sites pendant les travaux : coefficient 5 ; point maxi 10

Total - valeur technique (Nt) : 55

Chaque offre se verra attribuer une note pour chacun des sous-critères ci-dessus. La note sanctionnant la valeur technique (Nt) correspond alors à la somme des notes attribuées pour chaque sous-critère technique.

Critère 2 : prix - (45 points)

Il dépendra du montant figurant à l'article 4 de l'acte d'engagement. La note Np sera attribuée comme suit :

Soit : Manalysé le montant de l'offre analysée,

Mminimum le montant de l'offre la moins élevée

Alors :

$Np = 45 \times M_{\text{minimum}} / \text{Manalysé}$

Enfin, la note globale de l'entreprise N sera égale à la somme de chaque critère (valeur technique et prix) :

$n = Nt + Np$

Ainsi, les notes des candidats permettront de classer les offres par ordre décroissant et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

conditions de délai :

1) Date limite de réception des offres : 17 septembre 2010 à 16 heures

2) Une visite des sites sera organisée dans le cadre de la consultation - date de la visite : 31 août 2010 à 9h30

3) Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

4) Date prévisionnelle du début des prestations : octobre 2010.

Les candidats doivent produire un dossier en langue française. Les prix sont donnés en euros.

Les offres dématérialisées ne sont pas admises.

Remise des offres :

Les offres devront être remises sous pli cacheté par tout moyen donnant date certaine à :

Pour les envois par voie postale en recommandée avec A.R :

Communauté d'agglomération Salon-Etang de Berre-Durance

Service Collecte et Traitement des Déchets

281 boulevard Maréchal Foch - B.P. 274  
13666 Salon-De-Provence  
Pour les dépôts par remise directe contre récépissé :  
Communauté d'agglomération Salon-Etang de Berre-Durance  
Service Collecte et Traitement des Déchets  
38 rue Garbiero  
Parc d'activités de la Gandonne  
13300 Salon-De-Provence  
Aux horaires d'ouverture, 8h30-12h30 / 13h30-17h, du lundi au vendredi.  
Avant le :  
17 septembre 2010 à 16 heures  
Avec les mentions :  
Travaux de serrurerie/ferronnerie  
Sur les déchèteries d'agglomération Provence  
" ne pas ouvrir "

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas recevables ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Les dossiers de consultation peuvent être retirés gratuitement au Service " Collecte et traitement des déchets " :  
Parc d'activités de la Gandonne, 38 rue Garbiero à Salon de Provence (13300), après demande par courriel ou télécopie adresser à : laure.colier@agglopo-le-provence.org ou au tel : 04.90.44.77.90 et télécopieur : 04.90.44.77.99.

Les dossiers peuvent être également téléchargés sur la plateforme <http://agglopo-le.marcoweb.fr>  
Renseignements administratifs : Laure COLIER, Magali LEAL  
Renseignements techniques : M. Sébastien STRZYKALA  
Tél : 04.90.44.77.90  
télécopieur : 04.90.44.77.99.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 1.e.r juillet 2010.

*Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal Administratif de Marseille 22-24, rue Breteuil F-13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-87.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :* Tribunal Administratif de Marseille 22-24, rue Breteuil F-13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-87.

***Rectificatif***

Département de publication : **13**  
Annonce No **10-190407**

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :* CA Salon Etang de Berre-Durance.  
Correspondant : Mme Laure Colier, 281, boulevard Maréchal Foch B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence, tél. : 04-90-44-77-90, télécopieur : 04-90-44-77-99, courriel : laure.colier@agglopo-le-provence.org.

*Objet du marché :* **travaux de serrurerie/ferronnerie sur les déchèteries d'agglomération Provence.**

*Type de procédure :* procédure adaptée.  
Annonce n°8, B.O.A.M.P. 129 A du 6 juillet 2010.

Dans la rubrique "*date limite de réception des offres*" :  
Au lieu de : "17 septembre 2010, à 16 heures", lire : "**1e.r octobre 2010, à 16 heures**".

---